

.....

# Louis-Olivier Gamache, témoin et artisan du développement régional

MARIO MIMEAULT, HISTORIEN

**L**ouis-Olivier Gamache a d'abord quitté la région de l'Islet pour celle de Trois-Pistoles puis il s'est installé à Rimouski et le voilà, en 1823, sur le point de déménager dans le pays de Métis quand il décide de s'en aller sur l'île d'Anticosti.

Ces déménagements successifs ne se sont pas faits sans qu'on ne puisse y trouver d'explications. Le Bas du Fleuve bénéficiait au début des années 1800 d'un courant migratoire qui, bien qu'encore à ses débuts, amenait de Québec ainsi que de la région de Montmagny, de l'Islet et de Bellechasse des familles qui allaient faire souche. Il est évident, dans ce contexte, que les déplacements de Gamache et de sa famille accompagnent, au plan collectif, cette progression des populations riveraines en direction de l'estuaire tandis que chaque déménagement souligne, au plan individuel, de nouvelles perspectives d'emploi. D'une manière et de l'autre, Louis-Olivier Gamache devenait un témoin privilégié et un agent du développement régional.

## L'estuaire du Saint-Laurent, un milieu de vie intense

«Dans les premiers jours de septembre 1852, écrivait l'abbé Jean-Baptiste Ferland, je m'embarquais sur *La Doris*, afin de visiter pour la première fois, les côtes désertes et inhospitalières de l'île d'Anticosti»<sup>1</sup>. Sans mettre d'emphase sur le peu de fréquentation des lieux, le premier biographe de Louis-Olivier Gamache renforce l'idée, par ce passage de son récit, que l'estuaire du Saint-Laurent était un endroit aussi

sauvage qu'inhabité. Difficilement abordable en raison des conditions climatiques ou de navigation, on peut facilement le croire, mais abandonné par l'homme, cela reste à voir.

Tout est en effet relatif. Le cœur du Bas-Canada n'était pas très habité dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. La vallée laurentienne comptait 420 000 habitants en 1820<sup>2</sup>, ce qui équivalait à peine, de nos jours, à la communauté urbaine de Québec. Par contre, le Bas du Fleuve, qui était peuplé en proportion, connaissait une hausse démographique des plus marquée, passant de 1 248 habitants en 1790 à 7 400 habitants en 1825. Le village de Rivière-du-Loup atteignait les 1 285 personnes cette année-là et celui de Trois-Pistoles faisait les 1 633 habitants. Quant à la seigneurie de Rimouski, les développements récents dans l'industrie du bois avaient fait grimper sa population de 550 habitants, qu'elle était en 1802, à 1 963 habitants en 1825<sup>3</sup>.

Hormis Québec, Montréal et Trois-Rivières, l'habitat québécois est donc à l'époque de Louis-Olivier Gamache d'une densité toute relative et sa répartition sur le territoire plutôt parsemée. Les côtes de l'estuaire abritent, compte tenu de ce facteur et toute proportion gardée, un bon nombre de gens. Plus bas que Rimouski, Métis connaît aussi un début de développement prometteur. Son nouveau seigneur John McNider amène avec lui une quarantaine de familles écossaises. Il ouvre un chantier naval qui commence ses opérations presque aussitôt et il aménage un établissement de pêche à la morue et de transformation

du poisson<sup>4</sup>. Bien au fait des problèmes de navigation sur le fleuve et des avantages du milieu à cet égard, McNider envisage en outre d'établir un poste de pilotes sur ses terres<sup>5</sup>. Ce sont toutes des activités économiques qui présentent de l'attrait pour Gamache.

D'autres colons descendent encore plus loin vers la Gaspésie. Matane abrite en 1825 deux cent sept personnes, occupées en majorité à la pêche et à la traite des fourrures<sup>6</sup>. Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat comptent en 1818 une soixantaine d'habitants qui pratiquent tous la pêche domestique<sup>7</sup>. Le premier seigneur résidant, Louis Lemieux, s'y amène en 1828 et la seigneurie de Sainte-Anne-des-Monts est à la veille, grâce à John Le Boutillier, de connaître un réel essor économique<sup>8</sup>.

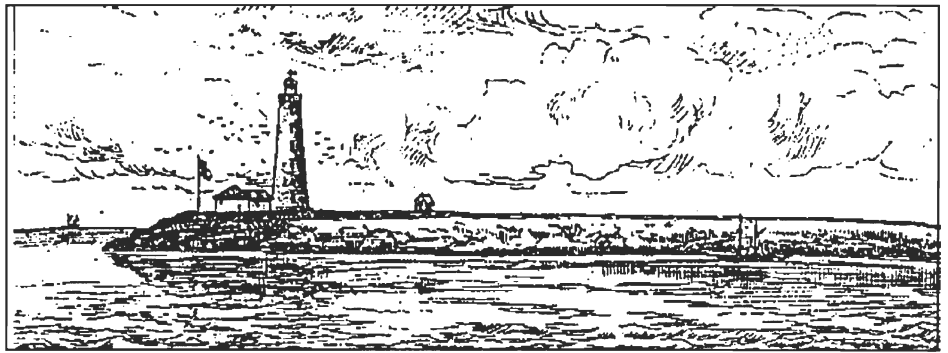
La rive nord du fleuve est quant à elle l'objet d'une exploitation intense et elle attire pour cette raison une population saisonnière importante. La pêche au saumon et la chasse au phoque constituent un attrait important et les exploitants se font nombreux. Antoine Hamel loue le site de Salt Pound en 1816 tandis que les frères Matthew et Andrew Kennedy s'établissent à Saint-Augustin en 1823<sup>9</sup>. John Godard, qui est déjà sur la côte du Labrador en 1810, déménage à Bonne Espérance en 1828. François Buteau, un marchand de Québec, est, à l'exemple de tous ces gens, à la source de plusieurs engagements. À lui seul, il envoie sur la Côte-Nord entre 1826 et 1837 de quatre-vingt-dix à cent hommes par année<sup>10</sup>. Plusieurs centaines de travailleurs fréquentent ces espaces côtiers à chaque

saison et la région sera encore plus fortement fréquentée à partir de la décennie suivante, tant et si bien qu'en 1835 les «pêcheries se sont rapprochées en région au point de se gêner les unes les autres, écrit un résident de Spar Point (La Tabatière), et (qu')il y a d'interminables querelles»<sup>11</sup>.

### Gardien d'un dépôt de provisions sur l'île d'Anticosti

Lorsque Gamache vient demeurer sur l'île d'Anticosti au printemps 1824, les lieux ne sont pas, non plus que l'estuaire du Saint-Laurent, une place totalement déserte. L'endroit avait déjà fait l'objet d'une tentative de colonisation au début du siècle par Alexander Morrisson, lequel travaillait pour le compte de William Grant, un homme d'affaires de Québec<sup>12</sup>.

L'expérience s'avéra un échec, mais d'autres familles vinrent habiter l'île lorsque que le gouvernement du Bas-Canada installa des dépôts de provisions destinés aux marins victimes de naufrages. C'est ainsi que Jacques Duchesneau avait accepté la surveillance d'un poste d'approvisionnement à l'embouchure de la rivière Jupiter et que Joseph Beaudoin avait pris la responsabilité de la Rivière-au-Renard. Les deux hommes s'y installèrent avec femmes et enfants vers 1800<sup>13</sup>. Plus tard, vers 1820, Antoine Hamel prit en charge le dépôt de la rivière Jupiter et il y demeurera jusqu'en 1849 tandis que Barney Bradley remplacera Beaudoin à partir de 1828<sup>14</sup>.



Phare de Heath Point à Anticosti (tiré de *L'Opinion publique*, (22 novembre 1877), coll. Mario Mimeault).

La navigation augmentant sur la voie fluviale, et les désastres maritimes croissant proportionnellement, des pressions avaient été faites sur le gouvernement du Bas-Canada pendant toutes ces années pour qu'il construise des phares à l'entrée du Saint-Laurent. Le passage entre l'île d'Anticosti et la côte gaspésienne était particulièrement dangereux et on désirait voir ériger tout au long du détroit des repères lumineux, mais comme l'île appartenait à la colonie de Terre-Neuve (elle ne sera annexée au Bas-Canada qu'en 1825), le Canada n'osait pas y développer des infrastructures trop coûteuses. La fréquence des désastres l'oblige cependant à faire quelque chose et c'est ainsi qu'en 1824 le ministère de la Marine décide d'y construire à ses frais un dépôt de provisions supplémentaire.

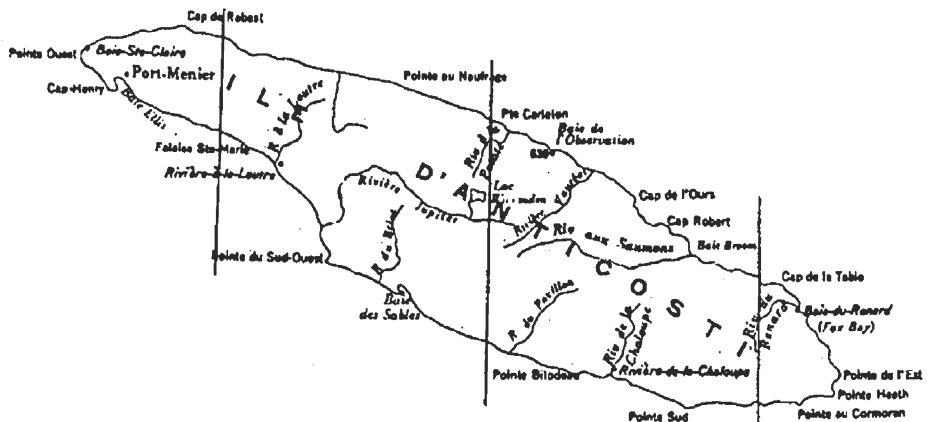
Louis-Olivier Gamache, qui connaissait bien l'estuaire pour y avoir navigué régulièrement, applique sur ce nouveau poste de gardien et tout semble alors se passer très vite pour lui. Le postulant se rend à Québec où, dès

qu'il apprend qu'on a retenu sa candidature, il désigne un mandataire pour percevoir en son nom les sommes d'argent qui pourront lui être versées à titre de salaire<sup>15</sup>. Le fait, d'ailleurs, qu'il renouvelle ce type de procuration à plusieurs reprises avec Jean-Olivier Brunet ou d'autres procureurs a permis d'apprendre qu'il a conservé cette responsabilité pendant presque tout le temps où il a habité l'île d'Anticosti<sup>16</sup>.

D'autres insulaires s'ajoutent à Gamache au cours des années qui suivent. Le gouvernement construit en 1831 un phare sur la pointe du Sud-Ouest et en confie la garde à un certain Hammond<sup>17</sup>. Ce dernier sera remplacé en 1843 par Edward Pope qui y élèvera toute sa famille<sup>18</sup>. Un second phare est érigé à la pointe est de l'île (pointe Heath) en 1835 et Bradley, qui surveillait déjà le dépôt de provision qui s'y trouvait, en assumera la responsabilité<sup>19</sup>. Ainsi, les Gamache auront toujours de la compagnie sur l'île.

### L'autre du sorcier

Certains ont rapporté que Louis-Olivier Gamache avait acheté la seigneurie de l'île d'Anticosti d'un certain Hamel. D'autres disent qu'il a acquis à prix d'or la ferme de Beaudoin en 1822<sup>20</sup>. Un certain Hamel vivait effectivement sur l'île lorsque Louis-Olivier Gamache y débarque, en 1824. Il s'agit de Antoine Hamel, gardien du dépôt de la rivière Jupiter, mais ce dernier n'a jamais disposé des droits de propriété



sur l'île et il n'a jamais pu en conséquence les céder au nouvel insulaire. Dans le second cas, l'hypothèse voulant que Gamache ait acheté la ferme de Beaudoin s'avère impossible en raison de l'année avancée.

Gamache a tout au plus reçu des droits de location que sur une partie de la seigneurie d'Anticosti. Celle-ci avait jadis appartenu à la famille Jolliet, mais elle se trouvait, dans les années 1820, morcelée entre plusieurs descendants dont Henry George Forsyth. Cet héritier de Louis Jolliet<sup>21</sup> accepte en 1834 de céder temporairement ses droits sur la portion de terre qui s'étend depuis la rivière Jupiter jusqu'à la pointe du Sud-Ouest, sans «aucune garantie» et uniquement pour la durée d'une année<sup>22</sup>. On ne peut donc en aucun cas parler de Louis-Olivier Gamache comme seigneur des lieux. Il était locataire sans plus et le véritable domaine du sorcier de l'île d'Anticosti se limitait à la propriété que lui a assignée le gouvernement dans la baie du Sud-Ouest (baie Ellis).

La demeure que Gamache se construit en arrivant sur l'île affichait un air de tranquillité et un souci de l'ordre qui n'ont rien à voir avec l'image que l'on se fait habituellement d'une habitation démoniaque. Bien au contraire, tout comme pour le personnage lui-même, Ferland la dépeint dans toute sa quiétude champêtre, pour ne pas dire bucolique. Après avoir contourné le cap qui marque l'entrée de la baie de Gamache, écrit Ferland,

*devant nous, se déroule ... une belle nappe d'eau, abritée contre tous les vents, à l'exception de ceux qui viennent du sud. Sur un coteau, qui s'étend au fond de la baie, brillent, par leur blancheur, des édifices groupés en forme de village; il n'y a là cependant que la maison, les granges et les hangars du maître du lieu. Ils sont sur les bords d'une petite rivière, qui serpente au milieu de belles prairies, et se déchargent de la mer, tout près de la maison<sup>23</sup>.*

La maison de Gamache semble des plus confortable. Mgr Charles Guay dit qu'elle mesurait trente-cinq pieds par vingt-cinq<sup>24</sup>. Elle possède un rez-de-chaussée superposé d'un étage et d'une mansarde. L'intérieur devait se diviser en trois ou quatre pièces séparées de cloisons et les poutres du second plancher devaient être apparentes puisque Ferland dit y avoir vu des fusils accrochés. Un escalier donnait, quelque part, accès à l'étage tandis qu'un autre permettait d'aller à la mansarde par l'extérieur. Plus d'une porte devait donner accès à la maison de Louis-Olivier Gamache, si on se fie au visiteur qui dit que toutes les portes et fenêtres pouvaient être barricadées de manière à résister à une attaque venant du dehors. Enfin, un perron ornait la façade de la demeure.

Les bâtiments, un peu à l'écart, étaient entretenus avec soin et propreté. On les sait peints en blanc selon la description qu'en fait Ferland et ils étaient au moins au nombre de quatre.

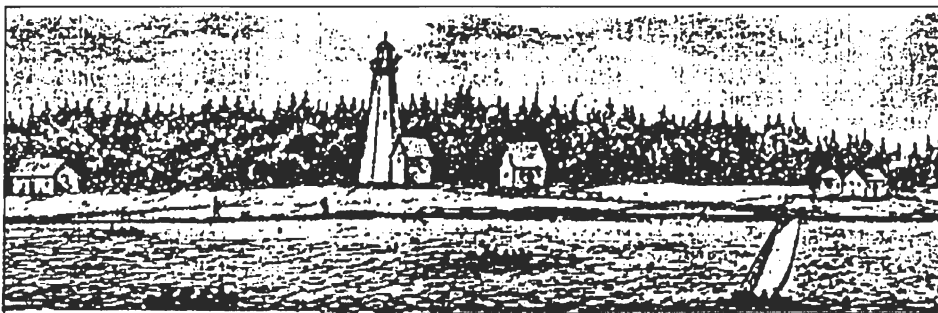
Gamache lui a parlé de «ses» étables. Il en possédait donc au moins deux. Le premier abritait les quatorze à quinze vaches qu'il gardait du vivant de ses épouses tandis que le cheval qu'il avait amené avec lui en 1824, et qui vivait toujours lorsqu'il reçoit ses visiteurs en 1852, avait sa place dans l'étable. Les hangars, au moins deux, puisque le narrateur en parle au pluriel, servaient à entreposer les marchandises dont le propriétaire des lieux faisait commerce<sup>25</sup>.

L'ensemble des bâtisses se détachait nettement du paysage par sa couleur de blanc éclatant et cela en faisait un amer qui permettait aux navires de pénétrer dans la baie Ellis en toute sécurité<sup>26</sup>. L'établissement était situé à deux pas de la plage et faisait face au golfe. Bien que les durs vents de l'hiver pouvaient lui faire craindre les pires épreuves, les soirées d'été, inondées de soleil, procuraient certainement au propriétaire des lieux les plus suaves contentements. Aussi, peut-on conclure qu'il n'y avait rien là de l'ancre d'un sorcier.

### Un homme aux multiples ressources

Mais comment cet ex-Rimouskois a-t-il fait vivre sa famille sur l'île d'Anticosti? On sait de quelle manière il s'est organisé pour lui apporter toute la sécurité désirée, mais pour la soutenir, Gamache a dû déployer de multiples talents.

Hormis le fait qu'il doit surveiller les environs de l'île d'Anticosti, les jours de tempête particulièrement, son devoir premier étant d'aider les naufragés, il lui est permis de vaquer aux occupations de son choix. Ainsi, Gamache se livre à toutes les activités qui lui permettent d'exploiter le milieu à l'intérieur d'un commerce général.



Phare de la pointe sud, Archives publiques du Canada C66095.

## La chasse et la traite

La chasse et la pêche intéressent Gamache au premier titre. L'île d'Anticosti est en effet un paradis de la faune où le gibier abonde. Il se livre à ces activités dès le premier hiver, retenant même les services de deux aides originaires de l'Île-Verte, Charles Vaillancourt et Cyrille Lévesque<sup>27</sup>. Ces hommes devront lui abandonner la moitié de leur chasse et de leur pêche, mais l'employeur leur fournit la poudre, le plomb, les pièges et les traînes nécessaires à leur travail. Gamache s'engage de plus à les nourrir et à les loger durant toute la durée de leur contrat. Vaillancourt et Lévesque devront en contrepartie aider Gamache dans le chargement de sa goélette au printemps suivant et dans la manoeuvre du bateau jusqu'à Québec.

Louis-Olivier Gamache retient ainsi les services de quelques hommes à tous les ans et les fait travailler pour son compte pendant l'hiver. Plus de vingt-cinq actes notariés témoignent d'ententes du même type que celles qui lient Vaillancourt et Lévesque au sorcier de l'île. Bon nombre de ses engagés viennent du Bas du Fleuve et affichent en général aucune qualification précise pour remplir leur engagement. Par exemple, Lévesque est un cultivateur. Un certain John Wallace était un écrivain et un voyageur<sup>28</sup>, mais ce dernier est toutefois une exception, la plupart de ces employés se disant journaliers. En fait, Gamache a besoin d'hommes polyvalents qui seront utilisés à des titres divers, soit comme chasseurs, pêcheurs, navigateurs, voyageurs, et cultivateurs<sup>29</sup>.

L'engagement des chasseurs et trappeurs se fait le plus souvent à l'automne et court en général toute l'année à venir<sup>30</sup>. Dans les temps morts ou lorsque les saisons le permettent, Gamache utilise ses employés au travail de la terre<sup>31</sup>. Les difficultés liées au travail et l'éloignement, peut-être, font que tous ces hommes, à l'exception de Lévesque, ne renouvelleront jamais leur contrat avec leur employeur.

## Le marchand itinérant

Les résultats des efforts consentis par Louis-Olivier Gamache pour apprivoiser son nouveau milieu le convainquent assez vite de se lancer dans un commerce itinérant, un pas qu'il franchit au cours de l'année 1828<sup>32</sup>. Les exemples de gens qui ont initié un tel négoce sont nombreux. Ferland parle de ces esprits entrepreneurs et cite les exemples de Daniel Cronyn, de Halifax, et Victor Hamel, de Québec<sup>33</sup>.

En fait, Gamache établissait par cette autre facette de ses activités le pont entre le cœur du Bas-Canada et l'estuaire du Saint-Laurent. Ferland raconte qu'il échangeait des fourrures avec les Montagnais et qu'il les fournissait en produits qu'il amenait de Québec. Il semble même qu'il ait de la sorte porté ombrage aux activités de la Compagnie de la Baie d'Hudson, poussant l'audace, pour rejoindre ses clients, jusqu'à se rendre à la vue de ses établissements.



La ville de Québec constituait pour Louis-Olivier Gamache autant un port d'approvisionnement qu'un marché pour ses produits (Thomas George Marlay, 1836, Archives nationales du Canada).

Gamache apportait aux autres résidents de la Côte-Nord la farine, le lard, le sucre et toutes les autres denrées dont ils avaient besoin en échange du saumon ainsi que de l'huile et des peaux de loup marin qu'ils avaient préparés ou capturés dans le cours de leurs opérations annuelles<sup>34</sup>. Tout était bon pour Louis-Olivier Gamache. Il achetait tout et il vendait tout. Par exemple, en 1829, il écoule à Québec une pleine cargaison de madriers et de douves de tonneaux<sup>35</sup>. L'intérêt commercial de ce produit, à nos yeux inusité, venait de ce que le commerce international faisait un usage considérable de barils, les conteneurs du temps, et que Québec était justement le grand port d'expédition hors pays. Quand il ne vend pas, Gamache, ajoutant une dimension de plus à ses activités, se livre au transit des marchandises. C'est ainsi qu'il trouve en son voisin de la rivière Jupiter, Antoine Hamel, un de ses clients les plus réguliers<sup>36</sup>.

## La construction navale

Les premières années de son séjour sur l'île d'Anticosti, alors qu'il se contentait d'écouler sa propre production de saumon, de morue, de madriers et de peaux de phoque, Gamache louait un bateau, le temps de transporter ses marchandises jusqu'au marché de Québec<sup>37</sup>. Jamais il n'avait possédé de goélette auparavant, mais lorsqu'il envisage sérieusement de se lancer dans des activités commerciales, le besoin d'un transport sûr et disponible en tout temps s'impose à lui.

Il songe, bien sûr, à faire l'acquisition d'un navire ou d'une barque, mais le prix à payer est un peu élevé pour ses moyens, du moins sommes-nous autorisé à le penser puisqu'il décide de se construire un bateau, un projet auquel il consacre plusieurs années. Le milieu lui offre toute la matière première voulue, mais le choix du bois, la coupe des billots et l'assemblage des pièces nécessitent le recours à des travailleurs spécialisés qui lui

font évidemment défaut. Il a, pour ce faire, besoin d'un scieur de long, de charpentiers, d'un forgeron et d'un gréeur de navire. Leur recrutement se fait au fur et à mesure que les opérations le nécessitent, ce qui demande beaucoup de temps, d'autant qu'il poursuit simultanément ses activités de pêche et de chasse<sup>38</sup>. En 1833, Gamache dispose enfin d'une goélette de soixante-neuf tonneaux qu'il baptise le Bear d'Anticosti, mais, curieusement, il s'en défait dès 1835<sup>39</sup>. Était-ce en raison d'un vice de construction ou bien parce qu'il s'agissait simplement pour lui d'une autre façon de tirer profit de son expérience? Il est difficile de trancher, mais nous savons que Gamache dispose dès l'année suivante d'un autre navire, le Hunter de l'île d'Anticosti, qu'il confie à son fils Louis<sup>40</sup>.



John McNider fut bien heureux de voir Gamache lui ramener les marchandises de son navire échoué à la rivière Jupiter (tiré d'Alice Sharples Baldwin, Métis Wee Scotland of the Gaspé, p. 13).

### La récupération des épaves

Louis-Olivier Gamache gagne sa vie de toute les manières possibles, faisant ainsi montre d'un esprit d'entreprise hors du commun. Par exemple, sa position de gardien d'un dépôt de provisions sur l'île d'Anticosti lui procure l'occasion de mener une activité pour le moins inusitée aux yeux de nos contemporains, mais plus courante qu'on ne le croit à l'époque, la récupération des épaves.

La multiplication des naufrages sur les battures de l'île d'Anticosti et sur les côtes de la Gaspésie ont procuré aux habitants des lieux des opportunités qui leur ont valu une mauvaise réputation. Pourtant, récupérer les marchandises perdues en raison de la perte d'un navire était on ne peut plus légal. Évidemment, la légende populaire n'a pas manqué d'en faire un naufrageur qui vivait surtout de récupération et les visiteurs occasionnels racontent que sa maison et ses granges regorgeaient d'objets ramassés dans les épaves<sup>41</sup>. Tout porte à croire que c'est vrai, mais ce n'est là qu'une vérité tronquée. Il faut savoir que tout navire échoué à la côte, dit bien la loi, appartient à celui qui le

trouve. Gamache ramassait donc en toute légalité les cargaisons perdues lors des naufrages puis les entreposait chez lui avant de les ramener à leur propriétaire à Québec, obtenant plus souvent qu'autrement qu'un infime dédommagement. Plusieurs documents en attestent.

Par exemple, il n'est pas sitôt installé sur l'île d'Anticosti que L'Amiral Benbow touche terre dans la baie de l'Ouest et c'est grâce à son aide que le capitaine du vaisseau, John Williams, réussit à remettre son navire à flot<sup>42</sup>. John McNider est bien content, deux ans plus tard que le gardien du dépôt de provisions ait pris sous sa responsabilité de garder dans ses entrepôts les marchandises du Métis Packet, lequel s'était échoué à la rivière Jupiter<sup>43</sup>. Grâce à lui, il a pu non seulement récupérer le fret de sa goélette à des coûts raisonnables, mais aussi les gréments de son navire.

William Patton, un important marchand de Québec, devait lui aussi se considérer chanceux en 1830 de non seulement retrouver après une semblable catastrophe les marchandises de son brig le Benito, mais aussi de pouvoir racheter en 1836 la quille et les

gréments de son autre bateau le Perceval<sup>44</sup>. Gamache ne fait pas nécessairement une fortune à chaque fois, mais les compensations versées, en général de cinquante à soixante livres, constituent un surplus monétaire appréciable. Peut-être aussi que son travail de récupération aura contribué à redresser une réputation malmenée, tout au moins auprès de la classe commerçante du pays.

\*\*\*

Faisant directement allusion à la tradition orale entourant l'île d'Anticosti, l'anthropologue Louis-Edmond Hamelin écrivait il y a quelques années que

*Toute tentative de réduction des faits (relativement à l'histoire de l'île d'Anticosti et à ses gens) à une stricte authenticité, c'est-à-dire toute démythification, conduirait à un appauvrissement régional, à l'érosion de la riche dimension folklorique de la Grande Ile<sup>45</sup>.*

Nous comprenons très bien les préoccupations et les sentiments qui animaient cet anthropologue bien connu, mais il nous est difficile, à titre d'historien, d'abonder dans le même sens que lui et cela pour des raisons qui tiennent aux grandes lignes de cet article.

La destinée de Louis-Olivier Gamache, bien qu'elle passe par la trame quotidienne, constitue en effet un modèle en soi. Parler de cet homme, c'est faire l'histoire d'un créateur d'emploi, d'un constructeur et d'un pionnier qui a réussi à se détacher de la masse et à dépasser les grands de son temps. Par ailleurs, le vécu de celui qu'on a baptisé le sorcier de l'île d'Anticosti s'avère particulièrement riche et révélateur du mode de vie d'une époque pour une région donnée, justement la nôtre. Son destin de vie témoigne de la versatilité dont nos ancêtres devaient faire preuve pour assurer leur survie et raconter sa vie ne

diminue en rien la richesse de son apport à la société, soit-il folklorique ou historique. Louis-Olivier Gamache était un homme dynamique, constamment à

la recherche d'une meilleure condition et la légende cache dans son cas une suite d'événements aussi riches que diversifiés, qui témoignent d'un

mode de vie à redécouvrir, celui de la mer et des larges horizons dans lesquels baignent les racines des Bas-laurentiens.

### Naufrages ayant eu lieu à l'île d'Anticosti du vivant d'Olivier Gamache

Source : Mario Mimeault

<i>Année</i>	<i>Navire</i>	<i>Type</i>	<i>Lieu</i>
1796	Active	frégate	Anticosti, P. S.
1804	Charlotte	brig	Anticosti
1807	Lauzon	goélette	Anticosti, R. Jupiter
1807	Doubt	goélette	Anticosti, R. Jupiter
1814	Leopard	brig	Anticosti
1817	Citoyenne	goélette	Anticosti
1826	Admiral Bendow	goélette	Anticosti, Baie Ouest
1827	Metis Packet	goélette	Anticosti, R. Jupiter
1828	Hibernian	brick	Anticosti, P. O.
1828	Granicus		Anticosti, B. Renard
1829	George Channing	brigantin	Anticosti, P. S. O.
1829	Bonito	brick	Anticosti, P. S. O.
1829	Middlesex		Anticosti
1830	Speedweel		Anticosti, P. S.
1832	Flora	barque	Anticosti, Baie Renard
1835	Zephir	brick	Anticosti, R. Becksie
1835	Ottawa		Anticosti, P. Ottawa
1835	Perceval		Anticosti
1840	Hero		Anticosti, S. O.
1840	Cerus		Anticosti
1841	Townley	brick	Anticosti, R. Jupiter
1841	Agnes	brigantin	Anticosti, P. S. O.
1841	—	barque	Anticosti
1841	Fair Isle		Anticosti
1841	Walmsley Dale		Anticosti
1841	Deux Vaisseaux		Anticosti
1842	Alderman Thomson	brick	Anticosti, R. Jupiter
1842	Maria	goélette	Anticosti, R. Becksie
1842	Sir Thomas Wallace		Anticosti, B. Gamache
1842	Emerentine		Anticosti
1844	Hannah		Anticosti
1845	Ospray	barque	Anticosti, P. Bruyere
1845	Dumfrieshire		Anticosti, Belle Rivière
1845	Green House		Anticosti
1846	Greenlow	barque	Anticosti, R. Pavillon
1846	M. Liverpool		Anticosti, R. Becksie
1846	574	brick	Anticosti, R. Ferree
1846	Phoenix	brick	Anticosti, R. Ferree
1846	Thorn	goélette	Anticosti, R. Caillou
1846	Magnet		Anticosti
1847	Prince of Waterloo		Anticosti, R. La Loupe O.
1847	Terrace	barque	Anticosti, B. Gamache
1847	John and Mary		Anticosti, P. S. O.
1848	Primrose		Anticosti, P. O.
1848	—	vaisseau	Anticosti
1848	Ann		Anticosti
1849	Agnes and Ann		Anticosti
1849	Mary and Harriett		Anticosti
1850	Heatherbell	barque	Anticosti, R. Becksie
1850	James	brick	Anticosti, R. Becksie
1850	Jane	barque	Anticosti, R. Lachatte
1850	Wemleydale	barque	Anticosti, R. Lachatte
1851	Lockmaber	barque	Anticosti, P. S. O.
1851	Melbourne	cargo	Anticosti
1853	Ann Grenock	McMiller	Anticosti, R. Ferree
1853	Sea Belle	goélette	Anticosti, R. Ferree
1853	Mary Argate	brick	Anticosti, Anse-aux-Frais
1853	Airthney Castle	brick	Anticosti, La Lacroix
1853	Ann	barque	Anticosti, R. Becksie
1854	John and Mary	brick	Anticosti, P. O.
1854	China	brick	Anticosti, P. E.
1854	St-George	barque	Anticosti, Anse La Chalou
1854	Odessa	darling	Anticosti, P.E.
1854	Piscator	brigantin	Anticosti, P. S.
1854	Bonito	brick	Anticosti, B. Gamache
1854	Patriot	goélette	Anticosti, R. Aux Oies
1854	Hero		Anticosti, Belle Rivière

Notes

Mario Mimeault est historien attaché au Lycée des Monts-Notre-Dame de Sainte-Anne-des-Monts ainsi qu'au Manoir Le Boutillier de L'Anse-au-Griffon.

1. Jean-Baptiste Ferland, **Opuscules — Louis-Olivier Gamache et le Labrador**, Montréal, Beauchemin, 1912, p. 1.
2. Jacques Lacourcière et alii, **Canada-Québec, Synthèse historique**, (Montréal), Éditions du Renouveau pédagogique, (1973), p. 285.
3. Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur et alii, **Histoire du Bas-Saint-Laurent**, (Québec), IQRC, 1993, p. 137; William Berczy, «*Journal personnel, année 1802*», Archives de l'Université de Montréal, SAUM-S/22, boîte 11442, p. 31.
4. Alice Sharples Baldwin, **Metis, Wee Scotland of the Gaspé**, 4<sup>e</sup> édition, Métis, 1977, p. 14. Métis comptera en 1825 quatre-vingt-sept personnes : Léon Boudreault, **Faits nouveaux sur la seigneurie de Matane (1677-1870)**, (Matane), Société historique de Matane, (© 1982), p. 194, note 14.
5. André Boutin, Jean-Roch Gagnon et Jacques Thériault, **Hier au pays des Métis, Histoire et culture d'une région du Québec (1675-1960)**, (Mont-Joli), Les Ateliers Plein soleil, (© 1977), p. 51 s.
6. Léon Boudreault, **Faits nouveaux sur la seigneurie de Matane (1677-1870)**, p. 192 ss.
7. M. Boucherville, recensement de Sainte-Anne-des-Monts et Cap-Chat, 1818, Roland Provost et alii, **Tricentenaire — Seigneuries gaspésiennes concédées à Denis Rivéin — Album souvenir 1688-1988**, Sainte-Anne-des-Monts, SHAM, 1988, p. 30.
8. Louis Lemieux a acheté la seigneurie de Sainte-Anne-des-Monts l'année précédente : ANQ, greffe De Foy, 12 octobre 1827, vente de Louis Panel à Louis Lemieux. Mario Mimeault, **John Le Boutillier 1792-1872**, Gaspé, Corporation du Manoir Le Boutillier, 1994, p. 76.
9. Pierre Fortin, **Rapport annuel du surintendant des pêches pour l'année 1861**, in **Rapport du département**

de la Marine et des Pêches pour l'année 1869, pp. 90 ss; ANQ, greffe Edward Glackmeyer, août 1816 (acte no 1465), bail à ferme du poste de Salt Pound par Antoine Rémillard et Antoine Hamel.

10. **Journal de l'Assemblée législative du Canada — Année 1849**, Appendice L.L.L., Déposition de François Buteau.
11. Fortin, **op. cit.** Samuel Robertson, «*Étude sur le Labrador*», **Transactions**, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 1856, cité dans E. T. Chambers, **Les pêcheries de la Province de Québec**, vol. 1, Québec, ministère des Mines, de la Colonisation et des Pêcheries, (1912), p. 141.
12. Donald Mac Kay, **Le paradis retrouvé — Anticosti**, (Montréal), La Presse, (1979), p. 21.
13. Mgr Charles Guay, **Lettres sur l'île d'Anticosti**, pp. 9, 130. Le lecteur trouvera d'autres informations sur la nécessité de ces dépôts aux pages 171 et ss.
14. Nombre de documents attestent dans les greffes de notaire de l'occupation de Antoine Hamel en tant que gardien d'un dépôt de provisions à la rivière Jupiter. La triste fin de la famille Beaudoin est racontée par Charles Guay. Toutefois, il est évident, à nos yeux, que le capitaine Giasson, qui lui a rapporté les faits relatifs à cette famille a perdu le souvenir précis des noms et déformé celui de Beaudoin en Godien. Guay, **op. cit.**, p. 175.
15. Voir la procuration par laquelle Louis Gamache commet J.-O. Brunet pour percevoir en son nom toutes les sommes d'argent qui pourraient lui être dues «*pour son salaire comme résident au Poste de la dite Grande Baie de l'Ouest sur la dite Isle d'Anticosti et comme gardien du Dépôt de provisions qui y est établi pour le soulagement des marins et autres personnes naufragées et en détresse*» : ANQ, Greffe Edward Glackmeyer, le 3 juin 1824, Procuration de Louis Gamache à J.-O. Brunet.
16. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, 3 juin 1824, Procuration de Louis Gamache à Jean-Olivier Brunet. Voir aussi : Glackmeyer, 31 août 1827; 20 octobre 1834; 25 juillet 1850.
17. Anciennement marin et pêcheur, John Elias Hammond venait d'Indian Cove, baie de Gaspé, où il avait épousé Elizabeth Langlois. Il sera transféré au

phare de la Pointe-des-Monts en 1843 puis à celui du Bicquet en 1859. **SPEC**, (17 juin 1981) : 15 : Doris and David McDougall, **Those In Peril**; Marion G. Turk, **The Quiet Adventurers in Canada**, Détroit, Harlo Press, (© 1979), p. 272 s.

18. Edward Pope venait lui aussi de Gaspé où il avait appris le métier de marin. Un article du **Quebec Morning Chronical**, daté du 7 décembre 1871, raconte les efforts de ce gardien pour sauver l'équipage de **Russia** qui venait de se jeter sur les battures de l'île. **SPEC**, (17 juin 1981) : 15 : Doris and David McDougall, **Those in Peril**.
19. Guay, **op. cit.**, p. 175.
20. Ferland, **op. cit.**, p. 21. Donald MacKay, **Le paradis retrouvé — Anticosti**, Montréal, La Presse, (© 1979), p. 22.
21. Mario Mimeault, «*Regard historique sur les pêches I : La famille Louis Jolliet à Anticosti et Mingan*». **La revue d'histoire de la Gaspésie/Gaspésie** Vol. XXVII, no 2 (juin 1989) : 32-38.
22. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 26 février 1834, bail de H. G. Forsyht à Louis-Olivier Gamache.
23. Ferland, **Opuscules...**, p. 16.
24. Il aura recueilli ce détail de la famille Menier dont le Château a été construit sur son emplacement. Charles Guay, **op. cit.**, p. 212.
25. Ferland, **ibid.**, pp. 18, 19, 29.
26. M. Blachford, **Sailing Directions for the Gulf and River of St. Lawrence giving a Particular Description of all the Harbours, Islands, Anchorages, Rocks, Shoals, and Other Dangers**, London (G.-B.), Blachford and Imray, 1842, «*Islands in the Gulf of St. Lawrence — Anticosti*», p. 13.
27. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 9 novembre 1824, engagement de Charles Vaillancourt à Louis Gamache; le 9 novembre 1824, engagement de Cyrille Lévesque à Louis Gamache.
28. ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 15 novembre 1825, engagement de John Wallace à Louis Gamache, navigateur et pêcheur.
29. ANQ, greffe de Edward Glackmeyer, le 31 août 1827, engagement de Cyrille Lévesque à Louis Gamache.

- .....
- 30 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 6 juin 1828, engagement de Joseph Garneau à Louis Gamache.
- 31 . **Ibid.**
- 32 . La première mention de ses activités de marchand résidant à Anticosti est faite lors d'une vente qui a lieu le 29 mai 1828: ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 29 mai 1828, vente de Pierre Lelacheur à Louis Gamache.
- 33 . Ferland, **Opuscules — Louis-Olivier Gamache et le Labrador**, p. 69-70.
- 34 . **Ibid.**, p. 69-70.
- 35 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, 14 août 1829, affrètement de H. et E. Chouinard à Louis-Olivier Gamache.
- 36 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 26 octobre 1836, marché Antoine Hamel et Louis Gamache.
- 37 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 4 août 1829, affrètement de H. et L. Chouinard à Louis-Olivier Gamache.
- 38 . Deux campagnes de recrutement lui permettront de trouver son personnel à Québec. Voir les engagements de Louis-Olivier Gamache dans les minutes du notaire Edward Glackmeyer de juillet et septembre 1829 et de juillet 1833.
- 39 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, hypothèque de Louis-Olivier Gamache à Pierre Pelletier. En fait cet acte est une vente et non une hypothèque.
- 40 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 26 octobre 1836, marché Antoine Hamel et Louis Gamache. Louis Gamache fils est dit dans cet acte propriétaire du **Hunter de l'île d'Anticosti**.
- 41 . Donald MacKay, **op. cit.**, p. 22, 26.
- 42 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 22 août 1826, procuration de Louis-Olivier Gamache à Louis-Olivier Brunet.
- 43 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 4 juin 1828, compromis John McNider et Louis-Olivier Gamache.
- 44 . ANQ, greffe Edward Glackmeyer, le 26 mai 1830, compromis William Patton et Louis-Olivier Gamache. Voir le rapport des arbitres à propos de ce naufrage le 29 mai 1830. Glackmeyer, le 2 février 1835, vente du Perceval par Louis-Olivier Gamache à William Patton.
- 45 . Louis-Edmond Hamelin, «*Gens d'Anticosti, transmetteurs d'histoires*», **Recherches sociographiques**, vol. XXIII, nos 1-2 (1982) : 139.